

Sommaire

Registres départementaux

- Contingent départemental de la garde nationale mobile

Bureau de Cherbourg

- Contingent de la garde nationale mobile de 1867 à 1870
- Liste cantonale du contingent de 1867 à 1871
- Registres matricules de 1872 à 1938

Bureau de Granville

- Contingent de la garde nationale mobile de 1867 à 1870
- Liste cantonale du contingent de 1867 à 1871
- Registres matricules de 1872 à 1929 (à partir de 1930, ce bureau est rattaché à celui de Saint-Lô)

Bureau de Saint-Lô

- Contingent de la garde nationale mobile de 1867 à 1870
- Liste cantonale du contingent de 1867 à 1871
- Registres matricules de 1872 à 1938

Bureau de Saint-Lô-Cherbourg

- Registres matricules de 1902 à 1923

Registre Matricule : Comprend tous les jeunes gens qui ont été déclarés aptes. (appelés).

Répertoires Alphabétiques : Répertoires des registres matricules.

Listes Matricules : Liste des engagés volontaires non encore inscrits au registre matricule et des hommes des réserves étrangers à la subdivision pris en domicile. (A la fin de ces registres il y a des tables alphabétiques. On retrouve également ces engagés dans les registres matricules correspondant à leur classe.) Dans les listes matricules on trouve l'Etat Civil, la décision du conseil de révision, le détail des services et mutations diverses, la subdivision d'origine, le n° de matricule, la classe de mobilisation, le signalement, le degré d'instruction, les corps d'affectation, les localités successives habitées, les antécédents judiciaires et condamnations, campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, Périodes d'exercices.

Garde Nationale Mobile : Garde, bourgeoise à l'origine, créée en 1789, étendue en 1806 à tous les Français, réduite par Louis XVIII aux plus imposés, élargie sous Louis-Philippe à tous les citoyens et mise sous les ordres de Lafayette. De fixe elle devient mobile en 1848, ses officiers furent longtemps élus, sauf de 1815 à 1830 et sous Napoléon III. Les gardes nationaux servirent de pompiers de 1831 à 1871.

Les registres « Saint-Lô-Cherbourg » : Tous les hommes rayés à l'encre rouge sur les répertoires de Cherbourg sont passés sous l'administration du recrutement de Saint-Lô. Ces hommes sont les appelés des cantons de Barneville et Saint Sauveur le Vicomte.